



**Patrimoine & logement  
en Grande Région**

# Actes du colloque Beckerich

**23 novembre 2018**

## COLLOQUE SUR LA (RÉ)AFFECTATION EN LOGEMENTS D'IMMEUBLES APPARTENANT AU PATRIMOINE BÂTI DE LA GRANDE RÉGION

**Beckerich, vendredi 23 novembre 2018**



© Jean-Luc André, Architecte

© Pascal Volpez, Fondation Le Corbusier

## Avant-propos

Le Service des sites et monuments nationaux du Grand-Duché de Luxembourg (SSMN), l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement, la Fondation de l'Architecture (LUCA) et l'asbl d'Millen, ont co-organisé un colloque sur le thème de la réaffectation en logements du patrimoine, le vendredi 23 novembre 2018 au Moulin de Beckerich. La restauration de cet ensemble architectural à l'initiative de la commune, et de feu son bourgmestre visionnaire Camille Gira, a été soulignée par plusieurs orateurs, dont Guy Arendt, le Secrétaire d'Etat à la Culture du Grand-Duché de Luxembourg, qui a ouvert l'événement. Il a ainsi rappelé le rôle structurant du patrimoine dans le paysage, la composition et la revitalisation des villages ainsi que les rôles d'expert et de vigile du SSMN. En tant que garant de la conservation, de la protection et de la sauvegarde du patrimoine, il peut proposer la réaffectation « utile » en logements lors de projets.

Le représentant du Ministre Wallon du Patrimoine et délégué à la Grande Région, Jean-Paul Detaille, a appuyé les propos de ce dernier en annonçant le souhait de son Ministre de créer un Groupe de travail « Patrimoine Grande Région » pour relayer les enjeux de cette problématique au Sommet de la Grande Région.

En ouverture, le jeudi soir, le professeur Johannes Warda, de la Bauhaus-Universität de Weimar, a partagé son analyse des critères de conservation du patrimoine historique et a pointé le rôle de ce dernier dans les politiques de développement durable.

L'exposé a retracé l'histoire et la théorie de la conservation du patrimoine, tout en l'ancrant dans l'évolution des mentalités et de la société. La prise en compte du sens et de l'évolution, de plus en plus poussée, de la recherche sont deux éléments importants dans la prise de conscience. Le potentiel des monuments, via la réaffectation et l'exploitation de leurs matériaux, offrent des solutions pour le développement durable. Sous le « veto du matériel », une valeur ressource se développe en se détachant de la vue classique du « monument », ce qui préfigure une vision à terme de « culture architecturale » où on ne distinguera plus architecture et conservation du patrimoine.

Le programme de la journée de vendredi était construit autour de deux moments distincts : la matinée, orientée sur les politiques « patrimoine » et « logement » dans les différents territoires de la Grande Région, et l'après-midi consacrée à l'exposé de cinq exemples concrets.





## Programme du Colloque

**vendredi 23 novembre 2018**

- 9h30 **Etat des lieux en Grande Région**  
Corinne Roger, directrice, Développement stratégique, Agence wallonne du Patrimoine (B)  
Michèle Majerus, conservatrice au Service des sites et monuments nationaux (L)  
Axel Böcker, dipl.-ing., Landesdenkmalamt Saarland (D)  
Guillaume Lefèvre, architecte, Bâtiments de France, chef de service, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Moselle, Metz (F)
- 11h00 Pause-café
- 11h20 **Table ronde avec les intervenants de l'état des lieux et le Dr. Ing. Johannes Warda**  
Modération : Monika Hoegen
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 **Cas pratiques**
- Rénovation du « lechternacherhaff » à Eschweiler (L)*  
Danielle Weidert, architecte, Atelier d'Architecture Danielle Weidert, Beidweiler
- Réaffectation en logements sociaux de l'ancienne filature à Leffe (B)*  
Jean-Paul Verleyen, architecte, La Pierre d'Angle – Atelier d'Architecture, Bruxelles
- Rénovation de la Cité Radieuse à Briey (F)*  
Nicolas Depoutot, architecte-enseignant ENSA, Nancy et Vice-Président "La Première Rue", Briey
- Réaffectation du château d'eau Saint Charles à Vandoeuvre (F)*  
Jean-Luc André, architecte DPLG, André & Moulet Architecture, Nancy
- Bobinet Quartier, Trèves – Transformation d'une ancienne usine de textile en quartier urbain (D)*  
David Becker, gérant EGP GmbH, Trèves
- Rénovation du presbytère de Mecher en habitation (L)*  
Jim Clemes, architecte, jim clemes associates, Esch-sur-Alzette



## Introduction

**Guy Arendt, Secrétaire d'Etat à la Culture (Grand-Duché de Luxembourg)**

(Ré)Affectation du patrimoine bâti en logements... une voie à suivre

Le colloque mettra en avant les liens entre le patrimoine bâti, le logement et le développement durable. En effet, face à la pression démographique et économique actuelle, la question du logement est au centre des politiques de développement. Elle est par ailleurs exacerbée, dans certaines régions, par le manque de terrain et par des contraintes d'aménagement territorial. Dans ce contexte, réaffecter certains éléments du patrimoine bâti en logements peut s'avérer une voie intéressante à suivre.

Ce colloque est aussi au cœur des deux importantes initiatives européennes. D'une part, l'année européenne du patrimoine 2018 qui est entièrement placée sous le signe du patrimoine culturel en tant qu'héritage, non seulement du passé, mais également en tant que ressource pour le futur. L'insertion du patrimoine culturel dans les politiques de développement rural occupe, à côté de la sensibilisation d'un large public et l'intégration du patrimoine culturel dans le cadre de la révolution du numérique, une place centrale.

D'autre part, la convention de Davos adoptée au début de cette année 2018 pour une culture du bâti de qualité en Europe. Cette déclaration plaide pour une culture du bâti, qui comprend à la fois l'agrégation architecturale contemporaine, le patrimoine bâti existant et le processus de planification. Elle défend donc une nouvelle vision qui a comme objectif de répondre non seulement à des exigences fonctionnelles, techniques et économiques, mais aussi aux besoins sociaux et culturels de la population. Une vision que nous partageons et qui sera débattue au cours du présent colloque.

Dans ce contexte européen animé par des défis et des débats quasi identiques en matière de protection du patrimoine

et de création du logement, les autorités de la Grande Région sont bien conscientes des chances et des risques que comporte le réaménagement d'immeubles ayant une forte identité dans nos villages et nos villes. Certes, nous voulons les conserver (et bien les conserver) mais aussi les affecter des causes justes et utiles. Le logement, qui fut pour la plupart de ces immeubles, la cause de construction, reste bien entendu la première des bonnes fonctions. Mais à quel prix ? Cette question, qui a bien évidemment un double sens, nous amène dans le vif du sujet. Car entre le respect de la substance historique et les attentes en matière de confort, un gouffre peut se poser. Mais des solutions existent.

Pour bien répondre à toutes ces problématiques, une part d'expertise, d'audace et de vision est nécessaire. Aux politiques de tracer des chemins, de montrer les perspectives et de créer des moyens. Camille Gira a compris très tôt que l'environnement construit fait tout simplement partie de l'environnement. Visionnaire et stratège, il ne devra cesser de nous inspirer.

Ce colloque est un fruit de cette inspiration. Être ici à Beckerich donne du sens aux débats d'aujourd'hui. Cette commune, avec ses villages qui inspirent l'authenticité et aspirent au bien vivre, nous portera vers de nouvelles solutions.

Merci en tous cas aux autorités communales de Beckerich, à son bourgmestre Thierry Lagoda, de nous accueillir et de permettre l'ouverture digne et non moins sympathique de ce colloque et aux responsables de la « Millen » qui nous offrent l'hospitalité.





## Introduction

### Ministre Wallon de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Patrimoine et délégué à la Grande Région

Dans ma double fonction de Ministre wallon du Patrimoine et de Ministre délégué à la Grande Région, j'ai volontiers apporté mon soutien à ce colloque co-organisé par le Service des sites et monuments nationaux du Grand-Duché de Luxembourg et l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement. Je les en remercie, car la valorisation de notre patrimoine commun constitue une des priorités de mon action dans une Grande Région en mutation.

Le colloque « Patrimoine & Logements » aborde une thématique qui nécessite une approche pluridisciplinaire et dynamique, au sein d'un territoire transfrontalier confronté à des défis tant démographiques que socio-économiques et de mobilité. Les solutions passent notamment par un dialogue et des coopérations entre les communes de chaque côté de la frontière appuyées sur l'analyse de leurs situations respectives, disponibilités et besoins en matière de patrimoine bâti et de logements. La rénovation du patrimoine bâti et sa réaffectation en logements ne répond pas seulement à une problématique démographique et socio-économique. C'est aussi une manière préserver au bénéfice de tous, en les rendant vivants dans leur nouvelle affectation, des biens faisant partie de notre cadre commun de vie et concourant à la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. De plus, cela favorise un développement intégré des territoires, spécifique, fidèle à l'identité des cœurs de villes et villages et respectueux de l'équilibre entre les zones urbaines et le monde rural. Cet équilibre entre l'urbain et le rural est à mes yeux fondamental, non seulement dans nos deux Luxembourg,

mais pour toute la Grande Région.

La mise en place d'un Centre de Référence européen de la Ruralité en Grande Région, que j'ai initiée, s'intègre également dans cette vision soutenue par le Sommet de la Grande Région. Il sera le garant de la place qui revient à la Ruralité dans le développement territorial et économique à l'intérieur de ce territoire. Il permettra aussi de faire entendre la voix de la Grande Région à l'échelle européenne, où il illustrera notre conviction de la nécessité d'un développement intégré et équilibré en Europe, inclusif des territoires ruraux.

En parallèle, j'ai également obtenu le soutien du Sommet de la Grande Région à mon projet de créer un groupe de travail « patrimoine » en Grande Région. Il s'agit de mettre en place une interface dynamique et un espace créatif de dialogue entre les experts des différents aspects et domaines que couvre le patrimoine : matériel, immatériel, bâti, naturel, dans toutes ses dimensions et ses répercussions : culturelle, urbanistique, touristique, environnementale. Cette interface doit permettre à la fois une meilleure identification et valorisation de notre (nos) patrimoine(s) communs (s) et le développement de stratégies et projets transversaux et pluridisciplinaires, au bénéfice de l'attractivité culturelle, touristique, économique de la Grande Région et de la préservation dynamique de son patrimoine pour la qualité de vie de tous nos concitoyens.



© RED - à gauche, château Nagelmaeckers, transformé en logements et bureaux à Angleur (Wallonie)

© FRW - ci-dessus, ferme aménagée en logements à Anthignes (Wallonie)



## Conférence inaugurale

### Johannes Warda, Dr. Ing, Bauhaus-Universität de Weimar

VETO DU MATERIEL.

Discours sur les monuments, réappropriation de l'architecture et conscience environnementale moderne

Lors de la conférence d'introduction, le professeur Johannes Warda a donné un historique des différentes approches suivies par les institutions publiques, les scientifiques, les architectes et autres acteurs de la conservation du patrimoine, principalement en Allemagne depuis le début du XXème siècle. Il a présenté les tendances les plus actuelles en matière de (re)valorisation du patrimoine.

#### Introduction

Les critères pour juger l'architecture digne d'être préservée et protégée, se basent sur une philosophie des valeurs de la préservation des monuments remontant au début du XXème siècle. Ces critères se retrouvent également sous une forme simplifiée dans la législation sur la protection du patrimoine : outre la valeur de témoignage ou de source historique et artistique, les valeurs urbanistique, paysagère, culturelle, scientifique et technique sont prises en compte pour justifier la mise sous protection.

A partir de ce concept de base et depuis plus d'un siècle, plusieurs évolutions ont influencé la notion de «patrimoine architectural», entre «pluralisme avant-gardiste», «repli national-identitaire» et «académisme élitiste, scientifique et artistique». Cette évolution concerne également les voies choisies pour sa conservation par le biais de la réaffectation et de la reconstruction. Des travaux de recherche en construction dans les années 80 ont également apporté des innovations méthodologiques pour le recensement et la documentation sur le bâtiment.

La signification historique d'un monument d'une part, et la perception de l'intégration du patrimoine dans le «paysage urbain» d'autre part, sont le commun dénominateur d'une impulsion commune : la préservation face au développement urbain moderne.

Ce développement s'inscrit dans une prise de conscience des contraintes environnementales et de durabilité de la conservation des bâtiments. Il pose aussi une interrogation quant à la production architecturale future, dans une vision où les bâtiments anciens sont de plus en plus considérés comme un matériau ayant leur propre potentiel de conception ouvrant la porte à une pratique d'intervention conceptuelle pour la réappropriation matérielle de l'existant avec son esthétique spécifique d'ancien et de neuf.

*Éléments de sensibilisation à l'environnement dans la conservation du patrimoine.*

Conservation du patrimoine et durabilité : symbioses théoriques.

Avec la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972, apparaît un label de reconnaissance tant pour les monuments patrimoniaux que pour des biens naturels et culturels. Il s'agit ici d'un premier rapprochement entre les préoccupations de conservation des patrimoines culturels, architecturaux et environnementaux.

Dès les années 80, se manifestent les premières préoccupations liées à l'effet dégradant de la pollution atmosphérique sur les bâtiments et monuments patrimoniaux. Il en découle d'importantes actions menées en vue de lier la protection du patrimoine à celle de l'environnement. En Allemagne plusieurs actions, travaux et études sont entrepris sur cette thématique «planification, construction et protection de l'environnement».

*Modèles d'action pour la conservation du patrimoine en tant qu'utopie sociale.*

Avec l'intégration des questions liées à l'économie des ressources, le discours sur la conservation du patrimoine atteint une nouvelle dimension culturelle qui a progressivement rompu avec la tradition du réflexe «antimoderne». On constate que la conservation institutionnalisée du patrimoine en Allemagne est devenue un acteur dans le processus de remodelage des centres historiques. C'est précisément dans cette phase critique du réaménagement urbain, souvent appelée «destruction urbaine» que le concept culturel d'aménagement urbain intégré se redéfinit comme un instrument actif de cogestion sociale.

Cette tendance est visible par exemple dans le souhait du respect de la «promesse» sociale liée à la préservation et au développement des cités ouvrières.

© E. Mendgen - Ancienne ambassade de France en Sarre 1945-1955/2018



Au-delà de l'aspect « purement économique », la protection du patrimoine représente aussi un contre-projet face à la « consommation jetable de notre temps ». Cette tendance rejoint les attentes citoyennes en matière de conservation du patrimoine, attentes d'un public qui, en raison de la démolition de bâtiments, a abandonné sa confiance dans une bonne planification urbaine. Certains en arrivent à avancer que ce n'est pas la préservation mais bien la démolition qui devrait être justifiée.

#### Le monument comme ressource

L'approche de conservation du patrimoine, « gérer avec ce qui est disponible », n'est pas une nouveauté dans les années 60. Dès le 18ème existaient déjà des exigences d'intérêt public similaires en matière de préservation du patrimoine bâti.

Dans les années 90, l'attention est attirée sur l'importance de l'utilisation du bâti ancien comme un énorme gisement de matières premières pour atteindre un équilibre plus juste des ressources dans l'ensemble de l'industrie de la construction. Cette constatation pourrait entraîner un renoncement à la démolition considérée comme « un gaspillage de luxe », au profit de la réaffectation. L'esthétique de l'architecture de réaffectation

L'approche du « recyclage » de l'architecture distingue deux types de réutilisation : la « restauration » et la « réaffectation », influencée par le discours sur les ressources qui puise son origine entre autres dans l'appropriation des installations industrielles désaffectées.

Les qualités des bâtiments anciens devraient être considérées comme une valeur en soi, sans prétention de préservation d'un témoignage du passé, et perçues comme une matière première pour un nouveau départ productif.

La tendance « Réduire / Réutiliser / Recycler » est de plus en plus mise en avant. L'architecture peut aussi être créée avec le bâti existant. L'« architecte de transformation » en tant qu'« architecte réanimateur » devient un gestionnaire de ressources en se basant sur ces trois opérations fondamentales. En parallèle à l'évolution des arts plastiques on assiste à une sorte d'esthétique du recyclage ou plus concrètement une « esthétique de durabilité » qui va bien au-delà des clichés « plus de bois, toit en herbe, domotique innovante ». La durabilité ne peut pas être réduite à l'« écologisation » labellisée. Elle doit être comprise comme un processus correspondant à la réappropriation de l'existant, à sa réalisation et à son développement ultérieur.

#### Thèses finales

- Si l'architecture est divisée en classes d'efficacité énergétiques encore plus strictes, il sera d'autant plus urgent de sensibiliser la population au potentiel existant. Il est crucial d'apprendre à apprécier l'existant en tant que geste architectural autonome et créatif.

- Les stratégies et les opérations menées autrefois pour la maintenance et la conservation évoluent vers une production architecturale où les frontières entre réparation et construction s'estompent.

- Sous le « veto du matériel » s'est développée une « valeur de ressource » détachée de l'évaluation classique des monuments. On ne parle plus d'architecture et de conservation du patrimoine mais uniquement de « culture architecturale ».



## Concilier « Patrimoine et Logements » dans une politique du Patrimoine cohérente de conservation et de restauration et une politique de logements active et dynamique

**Corinne Roger, Directrice, Développement Stratégique, Agence wallonne du Patrimoine, Wallonie**

**Michèle Majerus, Conservatrice, Service des monuments et sites nationaux, Luxembourg**

**Axel Böcker, dipl.-ing, Bureau des Monuments Sarrois, Saarland**

**Guillaume Lefèvre, Architecte des Bâtiments de France, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Moselle, Metz, Région Grand Est**

**Johannes Warda, Dr. Ing, Bauhaus-Universität de Weimar**

Des responsables du patrimoine de Wallonie, Grand-Duché de Luxembourg, Sarre et Région Grand-Est ont synthétisé, chacun à leur tour, leurs défis qui sont autant d'inventorier et de protéger que de participer à la rénovation et à la réaffectation du patrimoine.

#### Wallonie

Corinne Roger est Directrice du Développement stratégique à l'Agence wallonne du Patrimoine, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'Agence regroupe les activités liées à la gestion du Patrimoine (inventaire, conservation, restauration, sensibilisation, formation...).

Après une introduction au cadre légal nouvellement voté en matière de Patrimoine, il est rappelé que dès 1976 le Conseil de l'Europe avait proposé une vision intégrée de la restauration du patrimoine à transmettre aux générations futures. L'ancien Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme du Patrimoine et du Logement, en vigueur jusqu'en mai 2017, reprenait une disposition contraignante qui consistait à conditionner le permis d'urbanisme pour une construction neuve à la production d'une étude démontrant qu'aucun bâtiment existant n'était susceptible d'accueillir l'affectation projetée. Cette disposition légale avait le mérite d'exister et démontre que la Wallonie affiche une politique volontariste. Plusieurs outils urbanistiques ou de politique d'aménagement du territoire ont montré le chemin, par exemple en matière de rénovation de biens abandonnés.

Il s'avère aussi que le triptyque propriétaire, architecte, maître d'œuvre/maître d'ouvrage est essentiel pour réussir un projet, d'autant plus que les défis énergétiques s'accroissent. La transition énergétique pousse à construire du neuf, d'autant que les modèles mathématiques permettant d'atteindre des performances énergétiques sont encore rares ou expérimentaux pour le patrimoine. Il faut mettre en évidence les bénéfices des réaffectations en matière de développement durable, de réduction des ressources naturelles et se donner les moyens financiers. Ainsi des expérimentations à des coopérations et conventions de partenariat combinant des subventions de plusieurs départements, sont concluantes.

Néanmoins, une menace, liée à l'augmentation de la démographie et à la nécessité de créer des logements, est le

morcelage des bâtiments. Cette réalité pourrait créer, à terme, une sorte d'immatérialité dommageable à la cohérence recherchée.

Le Patrimoine doit trouver sa modeste place dans la stratégie immobilière, tout en restant singulier. L'ampleur du besoin en logements ne va pas inciter à investir dans les projets de réaffectation des monuments classés. En général, les monuments classés attirent plutôt les amoureux des « belles pierres » qui sont prêts à accepter de prendre un peu plus de temps pour sortir un projet de qualité. Il faut donc espérer que tous les acteurs, qui travaillent dans le patrimoine, trouvent encore de nouveaux arguments pour convaincre du bénéfice de réaffecter le patrimoine bâti, notamment en logements...



Maison Pelzer, patrimoine industriel transformé en logements, à Verviers (Wallonie)

#### Grand-Duché de Luxembourg

Michèle Majerus, architecte au SSMN, a commencé son exposé par une image singulière de grues dans la Ville de Luxembourg où l'on construit beaucoup mais pas assez de logements. En effet, le Grand-Duché est aujourd'hui confronté à une forte croissance démographique et à une immigration importante, qui représente presque la moitié de la population. La pénurie de logement résulte d'un déséquilibre entre offre et demande mais aussi d'un manque de mobilisation de foncier. De plus, le modèle d'habitat privilégié au Grand-Duché reste le modèle de la maison unifamiliale. Ceci influe sur le prix des logements et à une densification du bâti par "l'étalement urbain".

© R.E.D. Village de Esch-sur-Sûre, Grand-Duché de Luxembourg



Ces éléments créent une pression sur le patrimoine, qui se trouve parfois en danger de démolition. Et cette tendance s'est encore amplifiée avec les standards énergétiques fixés pour la construction neuve qui créent des attentes et besoins. Or, outre la disparition du bien, la démolition affecte aussi le contexte urbanistique qui peut perdre de sa cohérence.

Depuis sa création en 1970, le SSMN remplit ses missions d'inventorisation et de protection du patrimoine, mais aussi de remise d'avis et de gestion de dossier de rénovation. Environ 450 dossiers passent annuellement entre les mains de ses experts. Le Service accompagne aussi, depuis 2009, les communes dans les études préalables au Plan d'Aménagement Général, qui impose un inventaire du patrimoine à protéger. Celui-ci s'établit sur base de seize critères et définit des protections par catégorie: immeuble, gabarit, alignement. Parallèlement, le SSMN procède aussi à un inventaire scientifique, basé sur des recherches plus poussées.

La restauration du patrimoine bâti protégé au niveau national ou communal est soutenue par l'allocation de subventions. Les exemples de restauration en logements visionnés démontrent la diversité des cas de figure, comme l'échelle du projet, les typologies de logement, la nature des maîtres d'ouvrage ou encore les destinataires des projets.

En conclusion, le patrimoine bâti offre de réelles opportunités pour créer des logements... tout en conservant sa matérialité quantifiable ainsi qu'une valeur culturelle et historique non quantifiable.



© SSMN, Nelsons Haff à Colmar-Berg restauré par le Fonds du Logements et la Commune

## Saarland

Comme l'a précisé Axel Böcker, ingénieur au Bureau des Monuments d'Etat du Ministère sarrois, le Patrimoine est une compétence régionale en Allemagne. Le Land de Sarre est donc responsable de sa législation et de sa mise en place.

De caractère rural dominant, la Sarre est un territoire dont les défis démographiques sont contraires à son voisin luxembourgeois. Le visage des villages a tendance à changer, la population diminue. Sur le plan patrimonial, le territoire regorge de villages typiques qui présentent des fermes et des bâtiments d'intérêt architectural évident. Souvent appelées "maisons de style Marie-Thérèse", ils sont caractérisés par un toit unique sous lequel sont réunis toutes les fonctions. Le challenge aujourd'hui est de sensibiliser la population à la valeur historique de ces bâtiments ruraux et à procéder à des rénovations harmonieuses et respectueuses. Des conseils à la rénovation doivent être prodigés vu que ces bâtiments ne sont pas protégés au sens strict. Malheureusement, on ne peut échapper à quelques cas malheureux où les gabarits et façades sont dénaturés. C'est pourquoi, tous les deux ans, des concours sont organisés pour soutenir des rénovations de qualité. Le maintien en logements du patrimoine rural passe indéniablement par une sensibilisation des tous les acteurs.

La ville de Sarrebrücken, la capitale du Land, possède un large patrimoine ancien, industriel et plus moderne. Ce dernier pose parfois problème quant à sa rénovation sur les plans techniques, énergétiques et d'affectation. Ainsi un

ancien bâtiment de bureaux de l'entreprise Siemens, construit dans les années 50, a été rénové récemment. Pour résoudre la question énergétique, une double façade a été imaginée. Ceci a aussi permis de créer des balcons pour chaque unité d'habitation.

La réaffectation du patrimoine militaire dans le quartier Saint Arnual est aussi au coeur d'un grand projet d'eco-quartier où rénovation cotoie la construction d'habitats plus contemporains.

Avec son caractère rural, la Sarre fait face à des défis patrimoniaux tant liés à un inventaire de qualité qu'à une sensibilisation continue des acteurs des territoires. Et les responsables du patrimoine ont encore un bel avenir devant eux...

## Région Grand Est

Guillaume Lefèvre, architecte des bâtiments de France, travaille en Région Grand Est, plus particulièrement dans le département de la Moselle.

Si une partie du patrimoine français, notamment le patrimoine monumental, a trouvé sa place dans l'espace public et ne nécessite pas de réaffectation, une frange importante du patrimoine plus mineur et non protégé est en "danger". La question d'une réaffectation, notamment en logements, est intéressante pour ce patrimoine, qui forme le tissu ancien de nos villes et villages. Au-delà de sa conservation et affectation éventuelle en logements, sa transmission aux générations est aussi assurée... L'usage participe à sa conservation et à son affectation mais pas à tous les prix.

Ainsi, si le patrimoine est réhabilité plus ou moins facilement dans des zones de fortes pressions foncières, comme les zones urbaines (Metz ou Thionville), la réhabilitation dans des espaces à faible pression foncière où la rentabilité est moins évidente, n'intéresse pas ou peu le privé. Et ceci d'autant que la durée d'une restauration d'un monument historique demande plus de temps et a un coût plus élevé. Aussi, un promoteur n'ira pas nécessairement vers la réhabilitation du patrimoine.

De ce fait, il est nécessaire de mettre en place des outils de protection à différents niveaux et d'encourager à la rénovation par des incitants fiscaux. Citons par exemple le rôle de la Fondation du Patrimoine en milieu rural qui porte des projets sur base de participation citoyenne.

Sur le plan du développement durable et de l'intérêt général, la réutilisation du patrimoine a naturellement une grande utilité. Il permet, entre autres, de limiter l'étalement urbain, l'empreinte carbone de l'opération mais aussi de transmettre aux générations futures l'identité du village.

Un projet de réhabilitation passe par une étude historique, une analyse des qualités architecturales, paysagères et patrimoniales pour hiérarchiser les enjeux et valoriser les éléments qui font sens. Quant au programme, il doit s'adapter avec la forme architecturale et patrimoniale et non l'inverse. "Comprendre le patrimoine et valoriser ses atouts", tel est le défi pour construire un projet architectural contemporain de qualité.

Au-delà des outils, il est aussi très important d'avoir des élus concernés par la problématique mais aussi aidés grâce à une ingénierie (comme l'Etablissement Public Foncier de Lorraine - EPFL) en mesure de porter des projets parfois administrativement et financièrement lourds. Les conseils de professionnels compétents évitent des erreurs.

Il est également intéressant que les problématiques patrimoniales soient appréhendées in fine par des professionnels du patrimoine, arbitres indépendants et experts pour juger à la fois le projet et les enjeux patrimoniaux.

## Conversations...

Synthèse de la table ronde et interaction avec les participants

### Rôle du Patrimoine

Johannes Warda, passionné par le patrimoine, est responsable de projets à la Bauhaus-Universität de Weimar. Il travaille sur les «écarts» entre théorie et pratique mais aussi sur la «matérialité». Appréhender le patrimoine pour le «matériau» qu'il représente est une nouvelle approche. Elle s'appuie sur la valeur intrinsèque des matériaux. On constate en effet un changement de paradigme. Le patrimoine, symbole de conservation, devient un objet d'attention pour les ressources économiques et environnementales qu'il représente.

La protection de l'environnement et du patrimoine bâti sont de plus en plus étroitement liées. Le patrimoine endosse une nouvelle casquette de «thérapie pour l'environnement» dans une vision politique plus sociale. Il est important que différents «métiers» se rassemblent et travaillent étroitement dans des projets axés sur la réhabilitation plutôt que la démolition. Les échanges et le travail collectif sur la réhabilitation du patrimoine bâti se développent de plus en plus pour une meilleure intégration des ressources existantes.

### Accompagner les élus

Réaffecter le patrimoine, plutôt que le démolir, est un objectif louable pour un urbanisme cohérent. Dans les territoires ruraux, le village a une histoire, une identité qui est à préserver. Une cohérence s'est construite à un emplacement précis, soit dans un paysage. Le tout forme un héritage dont nous avons la responsabilité aujourd'hui et qui est à transmettre aux générations suivantes.

C'est pourquoi, il est essentiel d'identifier le patrimoine bâti en partenariat avec les responsables communaux, selon certains critères et échelles de projet. Au Luxembourg, les communes sont accompagnées depuis 2009 par le Service des sites et monuments nationaux dans les repérages adéquats des immeubles dignes de protection communale et qui doivent être dressés dans le cadre des études préparatoires aux nouveaux plans d'aménagement général (PAG).

Très régulièrement, la construction neuve est avantagée en arguant du déficit en logements. Mais c'est une vision parfois dangereuse et un pas vers une perte de cohésion territoriale. Il faut apprendre aux élus à lire le territoire et à travailler, en toute sérénité, dans une vision à long terme de la densification. Ceci implique de les accompagner et de mener une réflexion collaborative.

Une solution est de communiquer et de montrer les bons exemples, comme lors de ce colloque.

Une autre est de proposer des financements alternatifs, de faciliter les partenariats public/privé ou les conventions de partenariat combinant plusieurs sources de financement public. Ces nouvelles façons de travailler commencent à se rencontrer. Une voie est ouverte.



©DRAC Moselle - Ancien château d'eau transformé en logement à Phasbourg (Moselle)



### Donner envie...

En Wallonie, le Gouvernement wallon a voté un nouveau décret pour la conservation et la valorisation du Patrimoine. Il sera applicable au premier juin 2019 et vise à réduire les procédures, notamment les procédures d'autorisation de travaux.

Le texte introduit une autre nouveauté, la notion d'évaluation patrimoniale. Ainsi tous les biens classés ou en cours d'une procédure de classement vont être étudiés ou réétudiés par des historiens de l'art et des architectes. Cette notion mêle à la fois analyse scientifique, architecturale et technique. Elle est perçue comme un outil d'assouplissement. Bien qu'il soit un petit peu tôt pour apprécier la mesure, elle implique de «se réinventer» dans la manière d'apprécier les bâtiments. L'inventaire sera ainsi actualisé petit à petit.

Dans l'approche avec les propriétaires, la pédagogie est essentielle: partager les connaissances, informer, expliquer, commenter... Bref dialoguer pour une bonne compréhension de la démarche de classement ou des décisions sur un projet de rénovation.

En France, il existe un arsenal juridique très étendu qui permet de répondre à peu près à tous les enjeux patrimoniaux. Par ailleurs, l'inventaire est un vrai sujet.

Le patrimoine crée de la qualité territoriale, culturelle, historique... même s'il est parfois plus facile de raser et ensuite, de commencer à réfléchir.

Il faut donc réfléchir à des solutions pour donner envie de réaffecter et rénover le patrimoine.

Ancien moulin rénové en appartements et habitation (B)



### Formation spécifique

La question précédente amène à celle de la nécessité de recourir à des experts du patrimoine. En effet, on ne peut pas appréhender un bâti et/ou un patrimoine de la même manière, selon son lieu d'implantation et selon sa structure. Cette «force» du patrimoine implique de travailler avec des professionnels.

Seule la France impose une spécialisation et le titre «architecte du patrimoine» pour travailler sur les monuments classés. Dans les autres régions, de architectes, par conviction ou affinités, se spécialisent en «rénovation du patrimoine» ou travaillent sur de tels dossiers au cas par cas. Un travail de sensibilisation des architectes est à envisager pour inciter de nouvelles «recrues»...

Néanmoins, en Wallonie, depuis quelques années maintenant, un Master spécialisant est proposé aux architectes ou historiens de l'art. Il résulte d'une collaboration entre les Universités francophones et le Centre des métiers du patrimoine à Amay.

### Conservation intégrée

La notion de conservation intégrée apporte de bons résultats, qui mêlent conservation et transmission du patrimoine.

L'idée est de concilier une fonction contemporaine, ce qui nécessite parfois des adaptations, à un bien patrimonial tout en respectant ses qualités intrinsèques. La protection des bâtiments et de l'environnement doit représenter un exemple et un moyen de penser de façon créative. L'évolution est en marge vers une architecture intelligente et raisonnée, créative et anticipative pour allier patrimoine et usages.

Les conservateurs du patrimoine ont encore de belles années devant eux...

Visite de terrain organisée pour des élus lorrains septembre 2016 (CAUE de Moselle)



### Transition énergétique

Dans chaque région, si un bâtiment bénéficie d'un statut de protection, communal régional ou national, la réglementation prévoit des dérogations par rapport aux exigences énergétiques. Celles-ci sont plus strictes pour la construction neuve et la publicité qui est faite autour de ces normes est un «piège». Il faut déculpabiliser les propriétaires d'un bien patrimonial d'habiter dans un immeuble moins performant sur le plan énergétique. Ici aussi un vrai travail de pédagogie est à mettre en place...

En rénovation du patrimoine, chaque projet est différent. Les solutions énergétiques seront appréciées au cas par cas et découleront d'une bonne communication entre le propriétaire et l'architecte. Le dimensionnement des équipements de chauffage, par exemple, doit correspondre au volume du bâtiment protégé. Pour le choix des vitrages, c'est la même chose. Le tritypique "maitre d'ouvrage, maitre d'oeuvre et entreprises qualifiées" est essentiel.

Il est rappelé, en tout cas en Wallonie, que le manque d'un modèle mathématique adapté pour le calcul des performances énergétiques des bâtiments patrimoniaux est un frein. Les demandes viennent souvent des clients, promoteurs ou futurs propriétaires qui ont parfois des idées «toutes faites».



Ferme transformée en logements performants en énergie à Septfontaines (GDL)

### Sensibiliser...

Sensibiliser au patrimoine, à la culture du bâti et à l'aménagement du territoire reste la clé du système... Cette sensibilisation au cadre de vie devrait s'organiser dès le plus jeune âge.



Maison de village traditionnelle en Sarre

### Conclusions

Des quatre exposés, il est clairement ressorti que les préoccupations démographiques actuelles et prospectives divergent d'une région à l'autre. Le besoin en logements n'a donc pas le même impact.

Néanmoins, la réaffectation de bâtiments classés ou de bâtiments patrimoniaux peut s'avérer « utile » pour le développement durable mais également pour des raisons culturelles de transmission d'une identité. L'importance historique des monuments patrimoniaux a été soulignée, non seulement comme témoin de l'histoire des lieux, mais également comme vecteur de développement de lieux de vie, dans le respect du bien-être des habitants et des utilisateurs des lieux.

Chaque bâtiment est unique, chaque projet l'est tout autant. C'est pourquoi, il est recommandé d'appuyer une réaffectation sur une étude scientifique et une analyse technique du bâti existant. Les cas concrets exposés ont montré tant la diversité du patrimoine dans la Grande Région que les réponses architecturales et techniques apportées par projet.

Les experts du patrimoine ont encore quelques belles années de labeur devant eux et l'affectation de bâtiments patrimoniaux à l'habitat peut être une réponse intéressante à la pénurie de logements vécues dans certaines régions.

*"Quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à d'ignobles spéculateurs que leur intérêt imbécile aveugle sur leur honneur ; misérables hommes, et si imbéciles qu'ils ne comprennent pas qu'ils sont des barbares ! Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire, c'est dépasser son droit."*

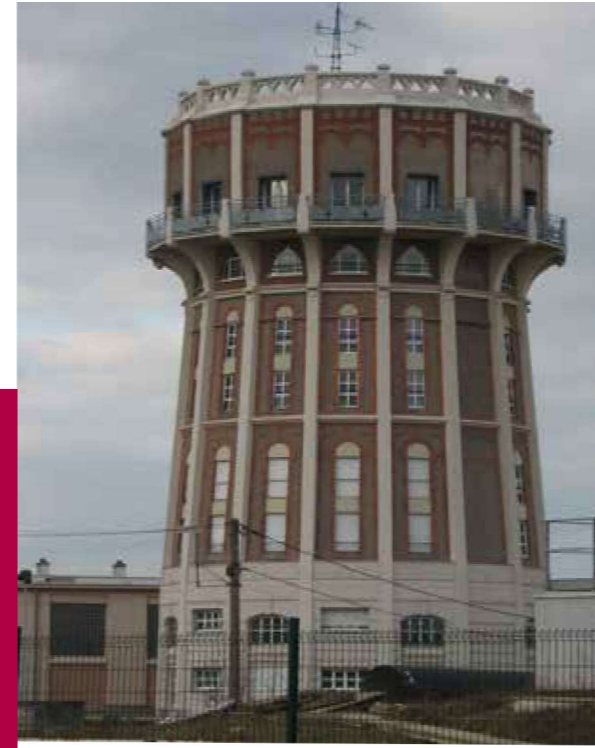
Victor Hugo, "Guerre aux démolisseurs", Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> mars 1832.



Projet à Grevenmecher au DGL ©SSMN



Ancienne maternité transformée en logements à Metz (Moselle) ©DRAC Moselle



© Jean-Luc André, Architecte



© Association Première rue, Briey

## Cas concrets

- *Danielle Weidert* a présenté la rénovation du « lechternacherhaff » à Eschweiler (L) où la réflexion énergétique est très poussée, dans un respect du langage architectural de l'ensemble des bâtiments.
- *Jean-Paul Verleyen* a synthétisé les deux phases du projet de rénovation de l'ancienne filature à Leffe (B) : la réaffectation en logements sociaux des anciens bâtiments en front de la Meuse et la construction de logements neufs sur une partie des terrains en friche.
- *Nicolas Depoutot* a raconté l'histoire de la Cité radieuse à Briey (F) et la difficulté de réinventer un futur au bâtiment, par ailleurs emblématique dans le paysage forestier au haut plateau de Briey.
- *Jean-Luc André* s'est penché sur la réaffectation du château d'eau Saint Charles à Vandoeuvre (F), élément phare du quartier où tout s'est bien « mis » pour une reconversion en logements.
- *David Becker* a montré l'évolution du Bobinet Quartier à Trèves (D) qui, après plusieurs années d'oubli, s'est transformé en quartier dynamique et vivant autour de la rénovation d'anciens bâtiments industriels.
- *Jim Clemes* a confirmé la nécessité de proposer des projets réfléchis autour du patrimoine avec la rénovation du presbytère de Mecher en habitation (L)

© SSMN = Mercher



© D. Weidert





**Ferme classée  
Lechternacherhaff  
Eschweiler**

**Daniëlle Weidert, Architecte, Atelier d'Architecture Daniëlle Weidert, Beidweiler (L)**

Le projet de rénovation concerne les bâtiments d'une ferme, classée monument historique, à Eschweiler. L'ensemble est composé de deux ailes, l'ancienne maison principale et les granges ainsi qu'une petite maison mitoyenne à une ancienne école.

La ferme fut autrefois rattachée à l'abbaye d'Echternach.

Comment faire face aux défis multiples, au classement de la ferme et aux performances énergétiques ? Le projet de rénovation a duré de 2005 à 2008 et a bénéficié d'aides financières du Ministère de l'Environnement et du Service des sites et monuments nationaux du Grand-Duché de Luxembourg.

La première étape a été de reconstituer l'histoire des lieux et de comprendre l'articulation des éléments conservés ou retrouvés sur place comme les arcs, qui ont été utilisés pour reconstruire le porche.

L'ensemble de la construction, tant extérieure qu'intérieure, était plutôt en mauvais état à cause des infiltrations d'eau, de l'humidité et de la capillarité de la pierre mais aussi de l'ancrage des bâtiments sur la roche. Des sondages ont montré des problèmes de structure. Certains éléments de la façade Sud-Ouest, par exemple, ont été renforcés par des tirants noyés dans une dalle de béton au niveau du grenier pour éviter la désolidarisation de la façade. Des reprises en sous-œuvre ont été effectuées là où les fondations étaient inexistantes.

L'architecte a conservé le caractère dépendant de la grange par rapport à la maison principale. Les arcs en partie basse ont été retrouvés et remis en place. Le caractère architectural typique a été conservé. Le passage couvert intègre deux entrées discrètes et permet le passage des voitures. Pour le deuxième bloc de bâtiments, les percements montrent un langage plus contemporain : saignées, verticales et horizontales. Le travail sur les profondeurs des baies vitrées a été rendu nécessaire par le caractère non plane, bombé des façades.

Globalement, la prise de lumière a guidé l'architecte dans l'organisation intérieure des pièces de vie. Le jardin a été dessiné par un paysagiste et respecte la topographie des lieux.

La qualité de la rénovation tient aussi aux préoccupations de développement durable qui ont fortement influencé les choix techniques et architecturaux. Les matériaux ont été, dans la mesure du possible, récupérés et renouvelés. Le carrelage par exemple a été conservé. Des réponses énergétiques innovantes ont été mises en oeuvre comme les couches épaisses d'isolation, le chauffage au sol ou mural, la géothermie, les récupérateurs d'eau de pluie, le puit canadien, les capteurs solaires thermiques.

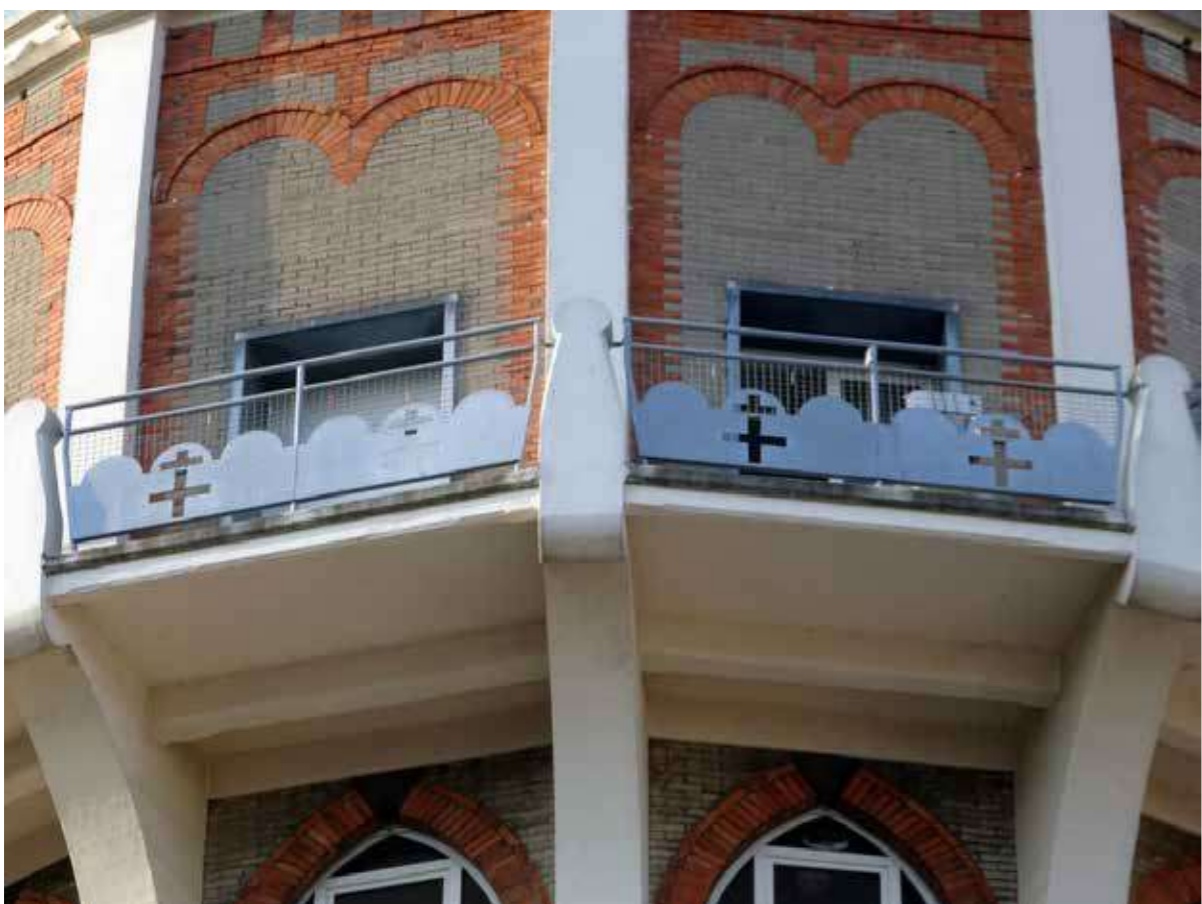
Quatre ménages vivent maintenant dans cette ancienne ferme qui offre une performance énergétique entre A et B.

Un bel exemple à suivre...

Toutes les illustrations © Daniëlle Weidert, architecte







# Château d'eau Saint-Charles

Vandoeuvres-Nancy

## Jean-Luc André, Architecte DPLG, André & Moulet Architecture, Nancy

Silhouette familière du paysage urbain de l'agglomération nancéienne, le château d'eau Saint Charles de Vandoeuvre, est un témoin de l'architecture industrielle du début du 20<sup>ème</sup> siècle.

### Un témoin de l'architecture industrielle

Le château d'eau Saint Charles fut construit en 1908 selon un procédé d'avant-garde pour l'époque. Son constructeur, l'ingénieur Hennebique, a mis en œuvre une structure en béton armé tout-à-fait innovante pour l'époque. Sa bonne conservation, lors de la rénovation, est une preuve de sa solidité.

D'une hauteur de 35 mètres, le bâtiment circulaire se compose d'un pied légèrement tronconique, formé de 16 poteaux en béton armé, supportant une cuve de 1000 m<sup>3</sup>, entourée d'un balcon pour en faciliter l'entretien. Au centre, un escalier hélicoïdal tourne autour de deux conduits. Entre les piliers en béton, des panneaux appareillés en briques sont percés de fenêtres donnant l'illusion d'un bâtiment habité.

Le château d'eau est resté en fonctionnement jusqu'aux années 1950. Ensuite, il a subi une totale désaffectation, suite à la construction d'une nouvelle usine des eaux à proximité, qui répondait mieux aux besoins accrus de l'agglomération nancéienne.

Malgré un « abandon » de près de trente ans, les habitants étaient très attachés à la silhouette du bâtiment. Tous les projets de réaffectation butèrent sur l'aspect économique de la réalisation. Finalement, c'est la S.A. HLM de l'Est qui se porte candidate pour le maintien et la transformation de ce témoin remarquable de l'architecture industrielle en logements locatifs sociaux. Elle l'acquiert en 1988 pour le franc symbolique.

### Réhabilitation

Élément important, la structure du bâtiment présentait un dimensionnement compatible avec une utilisation en logements :

- son diamètre moyen, d'environ 17 mètres, permettait la disposition d'appartements rayonnant autour du noyau central de l'escalier ;

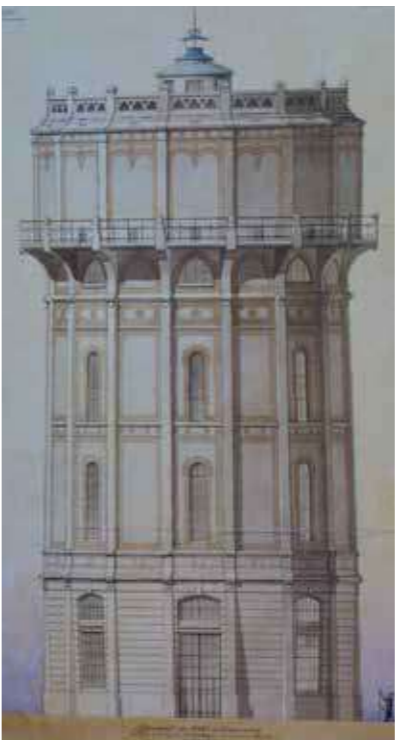
- les planchers de raidissement de la structure rendaient possible la réalisation de duplex et l'écartement des poutres autorisait la création d'un ascenseur sans modification de la structure ;

- les remplissages des façades ont été remplacés par des panneaux préfabriqués en béton sur lesquels les décors en briques ont été reconstitués. Des percements ont été réalisés dans la cuve afin de créer des ouvertures. L'isolation thermique a été particulièrement soignée et le bâtiment est alimenté par le chauffage urbain.

Le programme se compose de dix-huit logements, dont douze en duplex, soit huit logements de quatre pièces, sept logements de trois pièces, trois logements de deux pièces.

Bénéficiant d'une vue exceptionnelle, la création de cet espace habitable inhabituel a permis à ses habitants de bien l'intégrer et de le valoriser. Ceux-ci sont fiers d'habiter « au château ».

Toutes les illustrations © Jean-Luc André, Architecte





## Jean-Paul Verleyen, Architecte, Atelier d'architecture La Pierre d'Angle, Bruxelles



Toutes les illustrations © Jean-Paul Verleyen, Architecte

Située chaussée d'Yvoir à Leffe, l'ancienne usine textile « La Lainière La Dinantaise » avait comme objet la filature et le tissage mécanique de la laine. Héritage d'une ère prodigieuse de développement technologique et scientifique, ce témoin de l'activité industrielle de la Haute-Meuse occupait un espace privilégié, voisin du centre-ville de Dinant et de l'Abbaye de Leffe. L'usine a occupé jusqu'à six cents personnes. En 1971, suite à une désaffectation, le bâtiment a perdu toute signification économique et sociale, tout en conservant une forte implantation dans un secteur urbanisé. Ceci a amené les autorités à envisager le défi social et culturel d'une réhabilitation et à lancer un concours d'architecture.

L'ancienne filature est implantée en bordure de Meuse et d'une route régionale, sur un site caractérisé par son horizontalité, son exposition et sa topographie particulière. Les collines environnantes présentent une grande qualité paysagère et patrimoniale, avec l'Abbaye de Leffe toute proche. Le site est porteur d'identité et d'appartenance pour les futurs habitants du lieu.

### *Le programme et les options de rénovation*

Deux types de bâtiments se présentaient sur le site :

- Un bâtiment principal, daté de 1860, à front de Meuse composé de deux ailes de 8 et 9 travées encadrant un corps central couvert d'un toit Mansard. Sa valeur patrimoniale et symbolique ont dicté sa conservation et sa réaffectation;

- A l'arrière, un ensemble de sheds industriels complètement délabrés et irrécupérables, qui n'ont pas été conservés.

L'option choisie a été la création de logements sociaux répondant ainsi aux nécessités en la matière à Dinant (il existait à l'époque en attente plus de 400 demandes locales de logements). La Région wallonne est intervenue financièrement dans l'assainissement du site et la rénovation extérieure du bâtiment principal et ce, dans le cadre d'une opération dite « site d'activité économique désaffecté ». Les rénovations intérieures et la construction de logements neufs ont été, quant à elles, subventionnées par la Société wallonne du Logement (SWL).

Le projet s'est déroulé en deux phases distinctes mais complémentaires :

- Phase 1 : réhabilitation de l'ancien bâtiment industriel à front de Meuse en vingt-huit logements et en une salle de quartier (chantier terminé en mars 2001). L'option générale a été

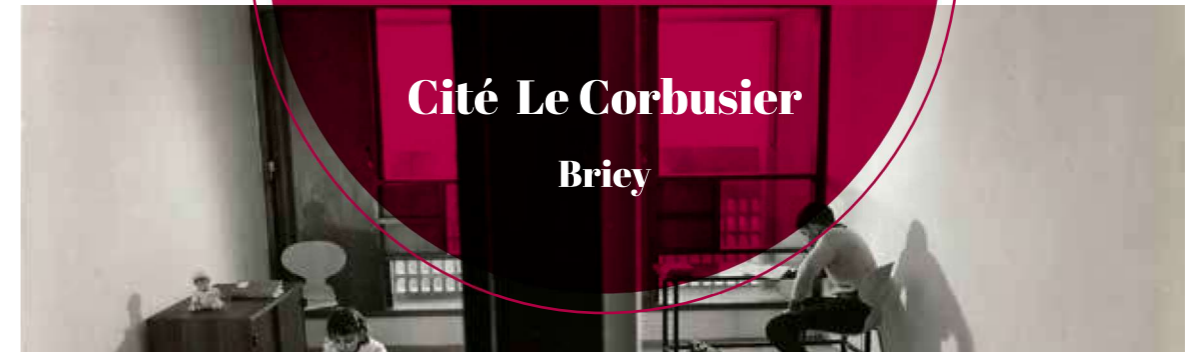
d'exploiter la structure même du bâtiment afin d'en maximaliser l'utilisation tout en conservant son caractère. En travaillant sur la coupe, cinq logements ont été intégrés dans trois travées, avec création de mezzanines. La façade côté fleuve a été maintenue dans son intégrité ; la façade arrière, côté cour, a été remaniée vu les problèmes de stabilité et de déstructuration suite à des opérations précédentes. La partie centrale de l'édifice a été partiellement reconstruite sous la forme d'un large porche pour y accueillir, sous la toiture, une salle communautaire réservée aux habitants du site et des petits locaux de service en bordure de passage couvert.

- Phase 2 : construction de vingt-cinq logements neufs (chantier terminé en février 2003), situés à l'arrière du site. Le plan de situation répond aux contraintes topographiques du site, tout comme les gabarits, peu élevés côté ruelle et plus élevés côté cour intérieure. La pente des toitures, d'un seul versant, a été dessinée dans la volonté de capter la bonne orientation tout en maintenant un dialogue avec la colline arrière. Les trois blocs proposent tant des maisons unifamiliales que des appartements à contenance variée. Les pièces de vie y sont disposées face à la place, en regard de l'ensoleillement favorable et de l'animation.

Un espace de convivialité, auquel on accède par un grand porche central ou par la ruelle arrière, unifie l'ensemble de l'opération. Son usage est renforcé par le fait que toutes les entrées aux logements s'y opèrent, créant animation, rencontre et identification.

Le projet allie conservation des caractéristiques patrimoniales, contraintes budgétaires et de superficies dictées par le logement social. Ceci explique aussi le temps qui a été nécessaire à la concrétisation du projet dont les premières études remontent à 1995. Les choix architecturaux ont permis d'exploiter la structure existante en la considérant comme un atout et non comme un handicap et de contextualiser les interventions aux diverses situations particulières.





## Cité Le Corbusier Briey

### Nicolas Depoutot, Architecte-enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, Nancy et Vice-Président de l'association Première Rue, Briey

« Si on peut encore parler aujourd'hui de la Cité Radieuse de Briey... c'est grâce à un démolisseur !

En effet, si le devis de démolition proposé en 1987 avait été plus abordable, cent ans après la naissance de Charles-Edouard Jeanneret (Le Corbusier), la Cité Radieuse aurait été démolie...

Grâce à la mobilisation de personnes, l'histoire de la Cité Radieuse est une histoire de réhabilitation ... mais au sens juridique du terme : le fait de rétablir (quelqu'un, quelque chose) dans l'estime, dans la considération perdue, le fait (pour quelqu'un, quelque chose) de retrouver cette estime, cette considération. Une réhabilitation par l'intérieur ... une réhabilitation par la culture. »

L'Unité d'habitation de Briey, aussi appelée Cité radieuse de Briey-en-Forêt, est une unité d'habitation construite entre 1959 et 1960, selon le modèle de Le Corbusier inauguré à Marseille.

A l'origine, il y eut d'abord l'amitié entre deux hommes politiques : Philippe Serre, actif à Briey, et Eugène Claudius-Petit qui devient, en 1948, ministre de la reconstruction. L'un et l'autre connaissent et apprécient Le Corbusier, le second « privilégie » l'architecte si l'occasion se présente.

Dans la période d'après-guerre, Briey est en pleine expansion avec le redémarrage de la sidérurgie lorraine. Cet essor voit la population ouvrière augmenter, tout comme le besoin en logements sociaux. Pour faire face à cette demande, en 1952, Pierre Giry, Maire de Briey, commande un projet d'urbanisme à l'architecte Pingusson. Un projet de cité-satellite est imaginé dans la forêt de Briey et il est fait appel à Le Corbusier. Le projet de la Cité Radieuse se dessine.

Mais suite aux premiers appels d'offre en 1957, le projet nécessite des adaptations et des renoncements. Finalement

la construction est lancée en 1959. Malgré les changements et modifications au projet de base, Le Corbusier a toujours défendu cette Cité Radieuse pour son cadre, la forêt, la verdure, loin des bruits de la ville.

Les économies faites pour l'édification n'ont pas altéré la plastique de l'édifice (110m de long, 19m de large, 56m de haut). Mais c'est son histoire et son déclin qui l'ont irrémédiablement abîmé. Ainsi, après quelques péripéties et une dégradation liée aux coûts d'entretien, les locataires quittent petit à petit les lieux. Dès 1984, le bâtiment est vidé et muré jusqu'au 1er étage...

C'est en 1987 que l'histoire redémarre à la faveur d'une conférence de presse, à l'occasion du centenaire de la naissance de Le Corbusier, menée par Guy Vattier, Maire de Briey et ancien habitant de la Cité. Le Maire réussit à convaincre les politiques nationales d'intervenir. Et pour le franc symbolique, un tiers de la surface de la Cité Radieuse est cédée à l'hôpital voisin qui cherche à construire une école d'infirmières; les deux autres tiers sont vendus à un promoteur qui revent les appartements un à un..

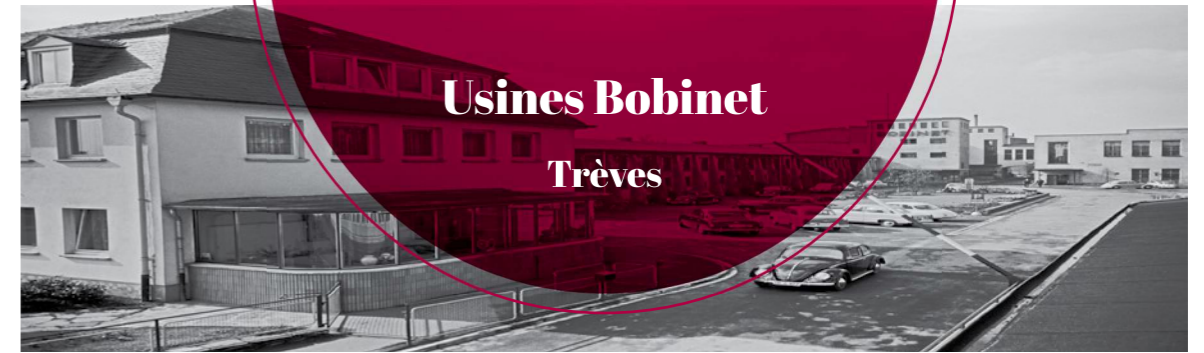
En 1991 tout est vendu, sauf une « demie-rue » conservée par l'association : la Première Rue, qui fait tout pour préserver les caractéristiques et les qualités du lieu et qui est le noyau de la reconquête, celui de la réhabilitation. La Première Rue s'attache à faire vivre et connaître la Cité au travers d'expositions d'art et d'architecture.

Entre 2006 et 2008, les façades sont réhabilitées et restaurées, ensuite c'est le tour des loggias et claustras.

Depuis 2013, la copropriété réalise des travaux conséquents dans les rues pour retrouver l'esprit du lieu.

©Pascal Volpez, vues par la Fondation Le Corbusier





## Usines Bobinet Trèves

### David Becker, Directeur, Sàrl EGP, Trèves

L'ancienne usine de textile «Bobinet» et son site de 37.000 m<sup>2</sup>, à Trèves, ont été transformés en un véritable quartier urbain. Les anciens bâtiments industriels et de bureaux ont été aménagés en un mélange réussi de lofts résidentiels, de commerces et de bureaux.

Petite histoire...

Les entreprises « Deutsche Bobinet AG », fondées en 1950, étaient réputées pour leurs textiles, principalement des rideaux. Dans les années 60, elles étaient un des plus gros employeurs de la ville, avec plus de 800 collaborateurs. A partir des années 90, l'entreprise se diversifie et se tourne vers la fabrication de housses textiles pour l'industrie automobile. Dès 1992, la crise économique entraîne une réduction du personnel puis une reprise par un groupe d'entrepreneurs. Après plusieurs restructurations et rachats par « Eybl International », la production à Trèves est abandonnée.

Dès 2011, les bâtiments puis le terrain sont rachetés par « EGP GmbH ». Le projet de revitalisation peut commencer.

La philosophie est d'éviter à tout prix la démolition des bâtiments dont l'architecture est remarquable et appréciée. Des discussions s'engagent, entre autres, avec les autorités de la ville quant au projet à développer et son financement.

Par ailleurs, l'usine est située dans la partie Ouest de Trèves qui est un quartier de contrastes avec d'un côté des friches industrielles et des maisons ouvrières et de l'autre une Haute Ecole et l'Académie européenne des Arts. De plus, cette partie de la ville est bien desservie pour aller vers le Luxembourg ou Sarrebrücken. En 2010, un plan d'aménagement y est consacré et dessine le quartier comme un cadre de développement urbain pour un nouveau quartier.

Naissance du quartier « Bobinet »

Un plan directeur est pensé et établi avec de l'habitat, du commerce, du tertiaire et des investisseurs.

En parallèle, une communication « offensive » est mise en place pour informer des projets mais aussi bâtir la confiance, créer une identité, améliorer l'image et développer une dynamique. Elle positionne l'espace « Bobinet » comme un espace authentique, sincère, vivant, urbain, tolérant... et ouvert, clair et financièrement attractif.

Plusieurs événements y sont organisés, comme des journées portes ouvertes et des activités culturelles et familiales. Un des objectifs est de véhiculer un message par des groupes ciblés de personnes et de créer un changement d'image sur le quartier. Ces groupes deviennent des « multiplicateurs convainquants ». Rapidement, « Bobinet » suscite l'enthousiasme.

Des logements ont été créés dans les halls 2, 3 et 5 qui offraient de grands espaces bien éclairés, assez ouverts grâce aux structures flexibles. Des lofts clef sur porte, au charme industriel, ont été créés, avec beaucoup d'espace et de lumière. Ils offrent le confort d'un appartement moderne, de la flexibilité spatiale tout en intégrant les piliers massifs et la structure des halls.

Grâce à ce projet, on assiste à la renaissance de tout un quartier, monde unique dans lequel on peut habiter et travailler, au milieu de la ville de Trèves.

« Ayez du soleil dans votre cœur ! » pour reprendre une inscription murale.





**Jim Cledes, Architecte, Jim Cledes Associates, Esch-sur-Alzette**

Sensible au patrimoine, l'architecte Jim Cledes cherche à trouver des solutions à chaque projet de restructuration afin de conserver le caractère du bâtiment patrimonial concerné tout en lui apportant une nouvelle «vie».

Le presbytère est situé dans le village de Mecher, dans la vallée de la Haute-Sûre. Le village compte seulement quelques maisons.

Le presbytère date de 1700 et sa rénovation a posé beaucoup de questions : comment prendre la lumière, comment ouvrir à la vue, comment augmenter le confort sans dénaturer le bâtiment ? Après avis du Service des sites et monuments nationaux et de l'Administration communale, il a été décidé de conserver la maison dans ses proportions, le dimensionnement des pièces et l'intimité des lieux mais d'y ajouter un volume, une pièce de vie.

La maison a été rénovée et isolée, tout en conservant les détails intérieurs dans l'esprit du lieu. Le volume ajouté, nouvel espace qui semble flotter, permet d'ouvrir vers le paysage et d'apporter de la lumière dans le respect de l'ancien. La jonction entre les deux volumes a été traitée de manière contemporaine.



# Annexe

## Johannes Warda, Dr. Ing, Bauhaus-Universität de Weimar

VETO DU MATERIEL.

Discours sur les monuments, réappropriation de l'architecture et conscience environnementale moderne  
Texte introductif complet en version originale (allemand)

Veto des Materials. Denkmaldiskurs,  
Wiederaneignung von Architektur und modernes  
Umweltbewusstsein<sup>1</sup>

1. Einleitung
2. Elemente eines denkmalpflegerischen Umweltbewusstseins
  - 2.1 Denkmalpflege und Nachhaltigkeit: Theoretische Symbiosen
  - 2.2 Denkmalpflegerische Handlungsmodelle als soziale Utopie
  - 2.3. Das Denkmal als Ressource
3. Zur Ästhetik der Umnutzungsarchitektur
4. Schlussthesen

### 1. Einleitung

Wenn Architektur heute für denkmalwürdig befunden und unter Schutz gestellt wird, geschieht dies auf der Grundlage einer Wertephilosophie, die ihren Ursprung in der Findungsphase der modernen Denkmalpflege um 1900 hat. Dieses System der Verständigung über den Denkmalcharakter der Dinge findet sich in vereinfachter und weiter gefasster Form auch in der Denkmalschutzgesetzgebung: Neben dem kunsthistorischen und historischen Zeugnis- bzw. Quellenwert werden städtebaulicher Wert, die Kulturlandschaft prägende Werte sowie wissenschaftlicher und technischer Wert zur Begründung der Unterschutzstellung angeführt. Das Spektrum der Werte spiegelt zugleich den materiell-ideellen Doppelcharakter des modernen Denkmalbegriffs seit Georg Dehio und Alois Riegl, d.h. die Existenz eines Denkmals als überlieferte »Originalsubstanz« und als ein Akt der Zuschreibung, Interpretation oder auch Vereinnahmung<sup>2</sup>. Ausgehend von der Identifizierung potentieller Denkmale, ihrer Erfassung und Dokumentation (Inventarisierung) versteht sich die amtliche Denkmalpflege als »angewandte Wissenschaft«, welche die Zugänglichkeit und Befragbarkeit der baulichen Geschichtsquellen im öffentlichen Interesse sicherstellt.

Die Erforschung von Geschichte und Theoriebildung der Denkmalpflege konzentrierte sich bislang vor allem auf Aspekte der ideellen, nationalen oder gesellschaftlichen Funktion bzw. Vereinnahmung der Denkmalpflege und ihrer Gegenstände. Dieser Diskurs der »politischen« Geschichte findet seinen Ausdruck in einem auf das Denkmal als Bildmedium fokussierten Denkmalbegriff. Weitgehend unbeachtet bleibt, dass Sinnprojektionen und Denkmalvorstellungen stets von konkreten Objekten ausgehen: So ist etwa unter dem Einfluss des modernen Ökologie- und Umweltschutzgedankens in Architektur und Denkmalpflege eine Rückbesinnung auf das Materielle zu beobachten. In meinem Vortrag möchte ich diese Tendenz näher untersuchen und die Konsequenzen für Denkmalbegriff und Wertelehre

als »Ideengeschichte« des Umweltbewusstseins im deutschsprachigen Denkmaldiskurs seit 1970 diskutieren.

Dreh- und Angelpunkt dieser paradigmatischen Neuausrichtung denkmalpflegerischer Aktivitäten ist das Denkmal in seiner physischen Existenz – als real gealterte Architektur nicht mehr nur Verkörperung von Geschichtlichkeit und Authentizität, sondern Gegenstand einer baukulturellen Suffizienztheorie, die den Denkmalschutzgedanken in der »Wegwerfgesellschaft« (und heute im »Dämm-Wahn«) neu zu justieren sucht. Das Denkmal wurde als materielle Ressource im Stoffstrom (wieder-)entdeckt. Davon zeugen die Praktiken des Umgangs mit ihm und die Vielzahl der Denkmal-Synonyme mit ressourcenökonomischem Fokus, wie »Bestand«, »Entwurfsaufgabe«, »Möglichkeitsraum«, »Altlast«. Denkmale werden als Potential angesprochen, ihre Erhaltung mittels Umnutzung, Umbau und Weiterbauen praktisch betrieben. Zugespißt mit dem Begriffsrepertoire der Axiologie formuliert, konstatiert dieses jüngere Denkmalverständnis die Identität von Bedeutung und Bedeutungsträger. Sie wird als wörtlich zu nehmende wissenschaftliche Durchdringung des Vorhandenen am konsequentesten von der Bauforschung vertreten. Auf die methodisch-praktische Ausdifferenzierung dieser Disziplin hatte wiederum die Flächensanierung eine katalytische Wirkung – als man nämlich nach der Abkehr vom Totalabriss auf den Umgang mit dem Vorhandenen zurückgeworfen war und erhebliche Wissensdefizite bei historischen Konstruktionsweisen, Materialverhalten und Materialverwendung, aber auch in Fragen der Bewertung von Substanz und Ausstattungen feststellte. Neben einem umfangreichen Bauwissen brachte der bauforscherische Ansatz in den 1980er Jahren auch methodische Innovationen für die Bauaufnahme und Dokumentation hervor. Bauforschung, so wird nun geworben, biete »mit dem Wissen über lange zeitliche Abläufe Lösungsvorschläge für zukünftige nachhaltige Entwicklungen«<sup>3</sup>.

Ein in dieser Weise offenes Denkmalverständnis hat sich indes seit Dehio und Riegl nicht linear entwickelt. Einer Wellenbewegung gleich, changierte der Denkmalbegriff vielmehr zwischen avantgardistischem Pluralismus, national-identitärer Verengung und »kunstwissenschaftliche[m], elitäre[n] Akademismus<sup>4</sup>.« Und auch wenn bereits Riegl in seinem Wertesystem den Kunstwert und damit die Vorstellung, wesentliches Denmkalkriterium sei bloße Schönheit, relativiert hat, prägt diese Auffassung bis heute einen professionellen wie populären postmodernen Denkmalbegriff und bestimmt die öffentliche Erwartungshaltung gegenüber der Denkmalpflege, die vor allem als »Stadtbildpflege« wahrgenommen wird. Paradoxerweise entspringt diese binäre Zuspitzung auf Materialität und geschichtliche Bedeutung des Originals einerseits (im Denkmaldiskurs landläufig als Prüfstein der Wissenschaftlichkeit angeführt) und das Stadtbild sowie die Möglichkeit der Rekonstruktion von Bauwerken andererseits einem gemeinsamen Impuls: Nämlich dem Impetus des Bewahrens im Angesicht des modernen Städtebaus. Denkmalpflegerisches Bewahren heißt zunächst

3 Stefan Breittling: Wenn dem Kunstwissenschaftler der Gegenstand und dem Bauhistoriker die Worte fehlen. Anmerkungen zum Selbstverständnis der historischen Bauforschung. In: Johannes Cramer/Peter Goralczyk/ Dirk Schumann (Hg.): Bauforschung. Eine kritische Revision. Historische Bauforschung zwischen Marketing und öffentlichem Abriss. Berlin 2005, 205–222, hier 222.

4 Michael Kummer: Denkmalschutzrecht als gestalterisches Baurecht Zur Vollzugseignung des Denkmalschutzrechtes. München 1981, 23.

einmal, Bewahrenswertes zu identifizieren und im Inventar zu erfassen und zu beschreiben. Insofern prägt die Frage, was zu schützen sei, den Denkmalbegriff.

In den Jahren der Flächensanierung fällt auf, dass der Inventarisierungs-Diskurs stark auf die Morphologie der Stadt und ornamentale Fassaden abhebt. Die materielle Integrität der Architekturen spielt als Denkmalwert kaum eine Rolle. So werden zwar ganze Bauwerke als Denkmale geschützt, in großem Maße aber auch Strukturen und rein ästhetische Sachverhalte, die der Wissenschaftlichkeit der Inventarisierung zuwiderlaufen. Michael Falser hat diese Bildbezogenheit als »Nivellierung der Architektur zur zweidimensionalen Bild[fläche, JW] als Informations-, Erlebnis- oder Genussoberfläche« durch die »Ästhetisierung des Stadtbildes« bezeichnet. Während sich die »Ästhetisierung des Stadtbildes« unter anderem im Inventar niederschlägt, lässt sich die Renaissance der Denkmalsubstanz als materieller Ressource, dieser »Weg nach Innen« gewissermaßen, auf drei Ebenen festmachen:

1. innerhalb des Theorie- und Wertediskurses mit einem materiell fundierten Denkmalbegriff und bewussten Verknüpfungen mit dem Nachhaltigkeits- und Umweltdiskurs. Daraus wurden seit den frühen 1970er Jahren denkmalpflegerische Handlungsmodelle mit sozialutopischem Charakter.

2. auf der Ebene medialer Repräsentationsformen des Denkmals und der Denkmalwertigkeit. Neben die besondere fotografische Inszenierung, die (kunst-)historische und ästhetische Werte illustrieren soll, tritt die Darstellung des Materials und materieller Werte in Karten, Tabellen und Schaubildern. Wenn man so will, erhöht sich die Zahl möglicher Aggregatzustände, in denen das Architekturdenkmal darstellbar ist. Das Bild des »heilen« Bauwerks ist weiterhin möglich, ergänzt durch die Visualisierung seiner stofflichen Beschaffenheit, Kartierungen von Bauphasen, Schäden und denkmalpflegerischen Werten.

3. entwickelt sich ab der Mitte des 20. Jahrhunderts auch eine selbstbewusste entwerferische Haltung im Umgang mit alter Bausubstanz – gewissermaßen komplementär zur Architekturmoderne. Mehr und mehr wird der Altbau als Material begriffen, das ein eigenes Gestaltungspotential mit sich bringt und Architekt\*innen vor eine Gestaltungsaufgabe stellt. Neben die klassischen Strategien der Denkmalpflege tritt eine Praxis der entwerferischen Intervention in das Denkmal zur materiellen Wiederaneignung des Vorhandenen mit ihrer spezifischen Ästhetik des Alt und Neu.

Im Zusammenhang unserer Tagung möchte ich auf die Punkte eins und drei näher eingehen. Eingebettet sind diese Überlegungen in den Versuch, die Geschichte eines denkmalpflegerischen Umweltbewusstseins im 20. und 21. Jahrhundert zu schreiben und nach dessen Konsequenzen für die zukünftige Architekturproduktion zu fragen

### 2. Elemente eines denkmalpflegerischen Umweltbewusstseins

- 2.1 Denkmalpflege und Nachhaltigkeit: Theoretische Symbiosen

Die Heimatschutzbewegung mit ihrer »ganzheitlichen« Vorstellung von der agrarischen Symbiose von Mensch und Natur nahm vieles von dem vorweg, was später unter dem umfassenden Konzept »Umwelt« subsumiert wurde<sup>5</sup>. Zwischen der Hochzeit der Heimatschutzbewegung um 1900 und den Jahren der »ökologischen Revolution« (Joachim Radkau) hat sich der Natur-Begriff dagegen eher verengt – wohl auch eine Folge wissenschaftlicher Ausdifferenzierung und des Booms der Ökologie als umfassender Ordnungsvorstellung<sup>6</sup>. Die Doppel-Geschichte von Natur- und Denkmalschutzgedanken aus der Zeit der Heimatschutzbewegung spiegelt sich auch in den

5 Zur Geschichte des politischen Umweltbegriffs als über kontemplative Naturvorstellungen hinausgehendes Konzept eines proaktiven Schutzes von Lebewesen und ihren Lebensräumen vgl. Franz-Josef Brüggemeier: Tschernobyl, 26. April 1986. Die ökologische Herausforderung. München 1998, bes. 208–216.

6 Joachim Radkau: Die Ära der Ökologie. Eine Weltgeschichte. München 2011, 73. Reinhard Piechocki belegt in einer aufschlussreichen Untersuchung zur »Substitution der Heimatbegriffe durch Öko-Begriffe« im deutschen Naturschutzdiskurs, wie sich das Leitbild seit den 1960er Jahren vom heimatschützerisch geprägten Naturschutz zum Umweltschutz verlagert hat: Zur Verdrängung der kulturellen Dimension aus dem Naturschutz. Ursachen und Folgen. In: Landschaftsverband Westfalen-Lippe (Hg.): Gemeinsame Wurzeln – getrennte Wege? Über den Schutz von gebauter Umwelt, Natur und Heimat seit 1900. Jahrestagung 2005 der Vereinigung der Landesdenkmalpfleger in der Bundesrepublik Deutschland und 73. Tag für Denkmalpflege. Münster 2007, 43–49, bes. 47, Abb. 2 (5. Arbeitsheft des LWL-Amtes für Denkmalpflege in Westfalen).

deutschen Denkmalschutzgesetzen seit 1900 wider. Überschneidungen im Denkmal- und Naturschutzrecht gibt es beispielsweise in Fragen der Kulturlandschaftspflege<sup>7</sup>. Die Gemeinsamkeiten spielten im Denkmaldiskurs der folgenden Jahrzehnte jedoch praktisch keine Rolle. Mit der UNESCO-Welterbekonvention von 1972 entstand ein Denkmal-Label mit großem Bekanntheitsgrad und hoher Publikumswirkung, das den Schutz von Natur- und Kulturgut zur selben Angelegenheit erklärte<sup>8</sup>. Seither ist es leichter, von einem doppelten Schutzauftrag zu sprechen. Allerdings führt das auch dazu, dass Natur- und Baukulturerbe eher als funktionale und systemische Analogien (»historischer und ästhetischer Umweltschutz<sup>9</sup>«) denn als eine qualitative Einheit gedacht werden<sup>10</sup>. »Haus für Haus stirbt dein Zuhause. Unser Lebensraum braucht Schutz. Denkmalschutz«, lautete im Denkmalschutzjahr 1975 der Slogan einer großangelegten PR-Kampagne der »Aktion Gemeinsinn«, in der analog zum »Waldsterben« das Sterben der Altstädte einer für diese Themen zunehmend sensibler werdenden Öffentlichkeit vor Augen geführt wurde. Das Deutsche Nationalkomitee für Denkmalschutz bezog sich in seiner »Entschließung zur Rettung von Denkmälern vor schädlichen Umwelteinflüssen« von 1983 explizit auf die Umweltpolitik zur »Rettung der deutschen Wälder<sup>11</sup>«.

Am Vorabend der »ökologischen Revolution« bestimmte die Verschmutzung der natürlichen Lebensgrundlagen und damit auch der Denkmale den denkmalpflegerischen Umweltdiskurs – so wie der städtische Hygienediskurs und die sogenannte Rauchplage im 19. Jahrhundert die Industrialisierung begleiteten und zur Herausbildung eines Bewusstseins für die Umwelteinwirkung moderner Gesellschaften beitrugen<sup>12</sup>. Bereits die *Charta von Athen* (1931) verweist auf die Bedrohung historischer Bausubstanz und Kunstwerke durch schädliche Umwelteinflüsse und empfiehlt die naturwissenschaftliche Erforschung der Problematik<sup>13</sup>. Der Saure Regen in seiner europäischen Dimension entwickelte sich in den folgenden Jahrzehnten zu einem wichtigen Thema der Denkmalpflege<sup>14</sup>. Es galt, die Schutzgüter vor den schädlichen Umwelteinflüssen zu schützen. Der Kampf gegen die substanziellen Folgen der Umweltverschmutzung beschäftigte naturgemäß vor allem die Restauratoren in der Denkmalpflege. Die technischen Möglichkeiten waren denkbar schlecht. Bis in die 1980er Jahre hinein, als ein Zentrallabor in Bayern eingerichtet wurde, verfügten die Restaurierungswerkstätten in Deutschland über kein eigenes Labor<sup>15</sup>. Mehrmals machte das zur Vorbereitung des Europäischen Denkmalschutzjahres gegründete Deutsche Nationalkomitee für Denkmalschutz auf die Folgen der Schadstoffeinwirkung auf Denkmale aufmerksam. Es wurde zum Beispiel vorgeschlagen, Gelder zur Schadensbeseitigung nach dem Verursacherprinzip zu akquirieren. Die deutsche Bundesregierung reagierte mit einem umfassenden Förderprogramm zur materiellen Erhaltung von Baudenkmalen. Für bauphysikalische Grundlagenforschung und die Entwicklung »bauwerksgerechte[r]« Diagnoseverfahren sowie neuer »Produkte« für den Bautenschutz stellte das Bundesministerium für Forschung und Technologie zwischen 1985 und 1989 100 Millionen DM zur Verfügung<sup>16</sup>.

Binnen weniger Jahre wandelte sich die defensive Haltung der Denkmalpflege im Umwelt-Diskurs zur proaktiven Argumentation:

7 Dazu Almut Gumprecht: Rechtsvorschriften zum Schutz gebauter Umwelt, Natur und Heimat seit 1900. In: Landschaftsverband Westfalen-Lippe 2007, 19–27.

8 Zur Geschichte der Welterbekonvention im Zusammenhang mit den darauffolgenden globalen Umweltkonferenzen s. Mechthild Rössler: Verbindung von Natur und Kultur. 30 Jahre UNESCO-Welterbekonvention. In: Natur und Kultur. Ambivalente Dimensionen unseres Erbes. Perspektivenwechsel. Hg. Deutsche UNESCO-Kommission e.V. und Brandenburgische Technische Universität Cottbus. Cottbus 2002, 27–42.

9 Ein Gedanke Anne-Marie Lecoqs, zit. in Willibald Sauerländer: Erweiterung des Denkmalbegriffs? [1975; mit: Kommentar 1993. Ein Nachwort in Zweifel und Widerspruch, 142–147]. In: Wilfried Lipp (Hg.): Denkmal – Werte – Gesellschaft. Zur Pluralität des Denkmalbegriffs. Frankfurt am Main/New York 1993, 120–149, hier 143.

10 Zum Beispiel Carl Beierkuhnlein/Reiner Drewello (Hg.): Zwischen Denkmalschutz und Naturschutz. Leitfaden zur naturverträglichen Instandhaltung von Mauerwerk in der Denkmalpflege. Berlin 2011.

11 Deutsches Nationalkomitee für Denkmalschutz: Entschließung zur Rettung von Denkmälern vor schädlichen Umwelteinflüssen [1983]. In: Denkmalschutz. Texte zum Denkmalschutz und zur Denkmalpflege. 4. erg. u. bearb. Aufl. Bonn 2007, 135 (Schriftenreihe des DNK, 52).

12 Vgl. Brüggemeier 1998, bes. 67–81; zum architektonischen Verschmutzungsdiskurs im 19. und frühen 20. Jahrhundert vgl. Otero-Pailos 2011.

13 Charta von Athen zur Restaurierung von historischen Denkmälern (1931). In: ICOMOS Deutschland et al. (Hg.): Internationale Grundsätze und Richtlinien der Denkmalpflege. Stuttgart 2012, 25–32, hier 27 (Monumenta I).

14 Hartwig Beseler: Tätigkeitsbericht des Vorsitzenden der Vereinigung der Landesdenkmalpfleger in der Bundesrepublik Deutschland 1979–1983. In: Deutsche Kunst und Denkmalpflege 42 (1984) 1, 136–138, hier 138.

15 Johannes Taubert: Die Aufgabe der Restaurierungswerkstätten. In: Eine Zukunft für unsere Vergangenheit 1975, 125–132, hier 131.

16 Ekhart Lübbert: Bausubstanzerhaltung in der Denkmalpflege. Das Konzept zur Förderung von Forschungsvorhaben des Bundesministeriums für Forschung und Technologie. In: Deutsche Kunst und Denkmalpflege 45 (1987) 1, 12–24, hier 13.

1 Der Vortrag stützt sich auf Überlegungen, die in meiner Dissertationsschrift Veto des Materials. Denkmaldiskurs, Wiederaneignung von Architektur und modernes Umweltbewusstsein. Bosau 2016 ausführlich dargestellt sind.

2 Vgl. Georg Dehio: Denkmalschutz und Denkmalpflege. Festschrift an der Kaiser-Wilhelms-Universität zu Straßburg, den 27. Januar 1905. In: Ders.: Kunsthistorische Aufsätze. München/Berlin 1914, 263–282, hier 264.



sondern um die Auffassung von Bauten als Rohstoff für einen produktiven Neuanfang<sup>44</sup>.«

Der deutsche Beitrag zur Architekturbiennele 2012 ist das jüngste Beispiel für einen weiteren Vorstoß zur Kondolidierung der Umnutzungsarchitektur. Unter dem programmatischen Titel »Reduce/Reuse/Recycle« wurden ausschließlich Umbau-Projekte vorgestellt – mit der Intention, die jeweils angewendeten architektonischen Interventionen theoretisch zu systematisieren und als Praxis einer selbstverständlichen Weiterverwendung zu kanonisieren. Architektur, so könnte man die Kernaussage zusammenfassen, lässt sich auch mit dem Bestand schaffen. Der zeitlebens verachtete ›Umbauarchitekt‹, bei André Corboz zum postmodernen »architect/reanimator<sup>45</sup> « geadelt, wird also ganz offiziell zum Ressourcenmanager, der seine Entwürfe an den drei Grundoperationen reducing, reusing und recycling ausrichtet. Vom Architekturbistoriker Wolfgang Pehnt stammt eine Typologie formaler Strategien von »Auskernern« bis »Unterfangen<sup>46</sup>«. Mit dem Begriff »Transgenese« bezeichnen die Initiator\*innen des Leipziger Projekts „ArchitekturApotheke“ die Umformung von »architektonischen Formierungen« oder deren »Fragmente[n]«, mit der eine neue Qualität erreicht wird, die auch in einer »chemische[n]« oder sonstigen stofflichen Veränderung liegen kann<sup>47</sup>.

Allein der Blick auf diese jüngsten Überlegungen zeigt: Eine umfassende Theorie zum Umgang mit dem Vorhandenen gibt es bislang nicht. Wir behelfen uns mit Oberbegriffen wie »Bauen im Bestand« und »neue Architektur in historischer Umgebung« oder setzen à la Pehnt mit Interventionen wie »Aufstocken« oder »Einfügen« gleich beim konkreten Kontakt mit dem Material an. Wie könnte eine grundständige Entwurfstheorie der bestandstransformierenden Operationen aussehen? Ich möchte hierzu den Begriff der Wiederaneignung einführen. Drei ästhetische Aspekte zeichnen die Wiederaneignung aus, die jeweils das Verhältnis von Entwurf und Vorhandenem, dem zu Transformierenden, beschreiben: 1. Die Zeitgebundenheit als die sichtbare Eigenzeitlichkeit der neuen architektonischen Elemente, die auf eine historische Situation oder baulichen Kontext reagieren. Damit ist zum einen die klare Unterscheidbarkeit von Altbestand und Intervention, die »Differenzqualität« gemeint<sup>48</sup>. Architekturgeschichtlich hängt das mit der Herausbildung der Moderne und der dadurch möglichen klaren Scheidung in »historische« und »moderne« Architektur zusammen. Zum anderen bezeichnet die Zeitgebundenheit über formalästhetische Entwurfsprinzipien hinausgehende Bezugnahmen auf historische Kontexte. Der Zweite Weltkrieg stellt zum Beispiel einen solchen konkreten Kontext dar, der die Formation entwerferischer Strategien des Umgangs mit dem Vorhandenen entscheidend beeinflusst hat: Dem Entwurf wird eine Haltung zur Geschichte abverlangt, wie sie beispielsweise bei Hans Döllgasts Reparatur der Alten Pinakothek in München oder zahllosen wiederaufgebauten Kirchen bis heute sichtbar ist.

Diese Haltung, das ist der 2. Aspekt der Wiederaneignung, ist ästhetisch autonom: Man kann beobachten, dass es sich bei vielen Eingriffen in das Bestehende nicht um eine Unterordnung (also etwa Kopien, Rekonstruktionen usw.) handelt, sondern um etwas Eigenes, Drittes. Das entscheidende Kriterium der Autonomieästhetik ist die entwerferische Fähigkeit, sich von einem allzu eindimensionalen Blick IN die Geschichte zu lösen und einen eigenen Blick AUF die Geschichte zu entwickeln. Als kulturwissenschaftlicher terminus technicus bezeichnet Autonomieästhetik die Eigengesetzlichkeit der Kunst und der Kunstwerke. Die Auffassung von der »überzeitliche[n], ahistorische[n] Gültigkeit« der Kunst als von externen Faktoren unabhängige Schöpfung eines Künstler-Genies entwickelte sich vor allem in der Philosophie des deutschen Idealismus und in der Weimarer Klassik<sup>49</sup>. Es gibt aber auch einen architektonischen Bedeutungskern, der für die Theorie der Wiederaneignung interessant ist. Der Kunsthistoriker Michael Hesse vertritt die These, dass die Vorstellung von der Autonomieästhetik bereits im französischen Frühklassizismus entstand, als sich das Bauen vom Vitruvianischen »Regelwerk« mit festgelegten »Bauformen und

<sup>[1]</sup> Dies.: Recycling, ein Transformationsprozess. In: Anselm Wagner (Hg.): Abfallmoderne. Zu den Schmutzrändern der Kultur. Wien/Berlin 2010, 45–62, hier 54.

<sup>[2]</sup> Corboz 1976 (wie Anm. 43), 73.

<sup>[3]</sup> Wolfgang Pehnt: Ein Ende der Wundpflege? Veränderter Umgang mit alter Bausubstanz. In: Die Alte Stadt 36 (2009), 26–44.

<sup>[4]</sup> Vgl. die Broschüre zu Transgenese – eine Ausstellung. ArchitekturApotheke, Leipzig, März 2014.

<sup>[5]</sup> Jürgen Hasse: Atmosphäre und Stimmung im Denkmalschutz – Zur Überwindung des Visualismus im Denkmalschutz. In: Die Denkmalpflege 68 (2010) 2, 108–126. „In seinem modernen Herumraum verdankt es [das Denkmal, JW] seine ‚sensationelle‘ Erscheinung einer Andersartigkeit, die in einer (bauphysiognomischen, werkstoffspezifischen, formalästhetischen, funktionalen etc.) Differenzqualität begründet ist.“ [108].

<sup>[6]</sup> Uwe Spörl: Basislexikon Literaturwissenschaft. Paderborn u.a. 2004, 125f.

Bautypen« löste<sup>50</sup>. Beeinflusst durch die Aufklärung begann sich, folgt man Hesse, das Architekturverständnis in Frankreich im Verlauf des 18. Jahrhunderts zu ästhetisieren: Formen wegen der ihnen eigenen Qualität gewählt und nicht als Träger klassisch geprägter Bedeutungen. Hier geht es um das Thema der Emanzipation von einem klassisch gewordenen Kanon. Im Zusammenhang mit der Wiederaneignung bezeichnet Emanzipation dagegen das reflexive Moment der Auseinandersetzung mit dem Vorhandenen: Die Rolle der Architekten als Bricoleurs verändert sich, weg vom postmodern-verspielten Bastler hin zum ressourcenbewussten Gestalter im Zeitalter der Ökologie<sup>51</sup>.

Als 3. Aspekt bestimmt schließlich die Materialwirkung bzw. das Bewusstsein für das vorhandene und neu einzubringende Material und ihr Wechselspiel den Prozess der Wiederaneignung. Gemeint ist nicht – wie bei der Rekonstruktion – das irgendwie Alte, sondern das sichtbar Gealterte und der behutsame Umgang damit. Die Materialwirkung beruht auf einem reflektierten Materialeinsatz und fasst das Vorhandene als materielle Ressource auf, ist also nicht, etwa als »Patina«, rein ästhetischer Selbstzweck. Die Altersspuren am Material können bei der Wiederaneignung eine Rolle spielen. Entscheidender ist aber die Veto-Macht des Vorhandenen, die das Entwerfen konstruktiv und energetisch bestimmt. Vorhandenes Material ist zu allererst ein Faktor, der in die Gesamtenergiebilanz eines Gebäudes positiv eingeht. Material und Konstruktionsweise bestimmen im weiteren Prozess aber auch die geeignete Art der Energieversorgung. Oft geht es dabei um minimalinvasive Eingriffe und die Suche nach von der Materialität des Vorhandenen bestimmten Lösungen. In vielen Gebäuern stellt sich, um nur ein einfaches wie immer wieder verblüffendes Beispiel einer integrativen bauphysikalischen Bewertung des Vorhandenen zu nennen, die Hüllflächentemperierung als äußerst günstige Variante von gleichzeitig Beheizung, Mauerwerkstrocknung und thermischer Waddämmung dar<sup>52</sup>. An das Arbeiten mit dem Bestand knüpft sich schließlich eine Verwertungskette, die vom Bauteilrecycling über die Umnutzung von ganzen Gebäuden reicht: Einzelne wiederverwendbare Bauteile und Baustoffe werden nach wie vor im personalintensiven, händischen Verfahren des selektiven Rückbaus gewonnen und für Bau- und Reparaturvorhaben vermarktet<sup>53</sup>. Sie werden dabei, im Unterschied zu den Materialien aus der gesetzlich geregelten Bauschutttrennung, weder up- noch downgecycelt, sondern als Ziegel, Türblatt, Deckenbalken oder Dielenboden in gleicher Funktion an anderer Stelle weiterbenutzt.

Wie sieht nun das Produkt der Wiederaneignung aus? Wie lässt sich eine Architektur der Ungleichzeitigkeiten, in der innerhalb einer Entwurfsidee zeitgenössische Elemente mit Jahrhunderte alten zusammenkommen, ästhetisch beschreiben? Klassischerweise ist hier von Metaphern wie der »Fuge« oder dem »Dialog« zwischen Alt und Neu die Rede oder ganz allgemein vom »Kontrastieren« des Hinzuzufügenden. Bleiben wir näher am Wortfeld der behutsamen Wiederaneignung des Vorhandenen und der bewussten Auseinandersetzung mit dessen Materialität, findet sich im Umgang mit all den Brachen, dem Leerstand und der Schrumpfung eher so etwas wie ein Stil des Unfertigen und Geflickten. Die ›sichtbare Reparatur‹, so formuliert es der Dresdner Denkmalpflege- Professor Thomas Will, kann auch ein »Ornamentersatz« sein<sup>54</sup>. Das gilt nicht nur für die Denkmalpflege, sondern allgemein. Mit Blick auf parallele Entwicklungen in der bildenden Kunst ließe sich behaupten, dass wir es auch mit einer Art Recycling- oder Trash-Ästhetik zu tun haben, oder seriöser ausgedrückt: einer »Ästhetik der Nachhaltigkeit<sup>55</sup>. Nachhaltige Architektur geht über das Klischee von »viel Holz« und Grasdach weit hinaus. Genauso

<sup>[7]</sup> Michael Hesse: Ästhetische Autonomie und mythologische Sinnstiftung. Überlegungen zur Architektur des Frühklassizismus. In: Dieter Burgdorf/Wolfgang Schweickard (Hg.): Die schöne Verwirrung der Phantasie. Antike Mythologie in Literatur und Kunst um 1800. Tübingen 1998, 235-264, hier 235.

<sup>[8]</sup> Irénée Scalbert: The Architect as Bricoleur. In: Candide. Journal for Architectural Knowledge (2011) 4, 69–88, hier 81.

<sup>[9]</sup> Vgl. Henning Großeschmidt: Das temperierte Haus: Sanierete Architektur – behagliche Räume – »Großvitrine«. In: Michael Kotterer et al. (Hg.): Klima in Museen und historischen Gebäuden: Die Temperierung. Schönbrunn 2004, 325–383 (Wissenschaftliche Reihe Schloss Schönbrunn, 9).

<sup>[10]</sup> Vgl. etwa das Angebot des Denkmalbauhofs Halle/Saale, der sein Sortiment gebogener Bauteile von der Türklinke bis zum kompletten Dachstuhl über eBay vertreibt: http://www.denkmalbauhof.de [16. November 2018]. Wiederverwendete Bauteile spielen nicht nur im Kontext der Denkmalpflege eine Rolle. Auch Neubauvorhaben können mit hohen Anteilen wiederverwendeter Baustoffe umgesetzt werden. Siehe Niendorf, Jörg: »Mit Patina und Provenienz«, in: F.A.Z. vom 9. August 2015, S. 52.

<sup>[11]</sup> Thomas Will: Sichtbare Reparaturen – eine alternative Form des Restaurierens. In: Jahrbuch der Stiftung Thüringer Schlösser und Gärten 8 (2004), 155–165, hier 163.

<sup>[12]</sup> Detlev Ipsen/Astrid Wehrle: Art. »Ästhetik der Nachhaltigkeit«. In: Udo E. Simonis (Hg.): Öko-Lexikon. München 2003, 23f., 23. Übrigens lobte Dieter Bartetzko den deutschen Beitrag zur Architektur-Biennale 2012 genau dafür, dem Publikum eben keine »ökoromantik« vorzusetzen, sondern unaufgeregt zu zeigen, was nachhaltige Architektur auch und vor allem bedeuten kann: Sisyphus ist überglücklich. In: F.A.Z., 30. August 2012, 27.

wenig lässt sich Nachhaltigkeit mit dem greening von Architektur durch Siegel und Zertifikate wie BREAM oder LEED gleichsetzen oder auf innovative Haustechnik verkürzen<sup>56</sup>. Nachhaltigkeit lässt sich nicht messen und kaum herstellen. Sie ist vielmehr als Prozess zu begreifen. Ein solcher Prozess ist die Wiederaneignung des Vorhandenen, seine Wiederverwendung und Weiterentwicklung.

#### 4. Schlussthesen

1. Das denkmalpflegerisch informierte Umweltbewusstsein eröffnet einen differenzierteren Blick auf den Baubestand und dessen architektonische Potenziale. Wenn Architektur demnächst noch strenger wie Autos, Glühbirnen, Waschmaschinen und Kühlschränke in Energieeffizienzklassen eingeteilt und es neben Fahrverboten auch Bauverbote geben wird, braucht es die besonnene Bewusstmachung vorhandener Potenziale umso dringender. Die Wiederaneignung als Auseinandersetzung mit dem Bestand wirkt dabei in zwei Richtungen: Sie kann eine konkrete Refunktionalisierung sein, aber eben auch der Verzicht darauf. Sie kann also Konzept bleiben oder nur temporäre Intervention sein – eine imaginierte Transformation sozusagen. Entscheidend ist, die Hinwendung zum Vorhandenen als autonome baukünstlerische Haltung und entwerferische Geste wertzuschätzen lernen.

2. Die Grenzen zwischen Reparatur und Neubau verschwimmen. Strategien und Operationen, die einmal als ›Instandhaltung‹ selbstverständlich zur Praxis von Wartung und Pflege gehörten, werden zur Erzeugung einer spezifischen Ästhetik genutzt und sind damit zum Bestandteil der Architekturproduktion geworden.

3. Unter dem »Veto des Materials« hat sich ein von der klassischen Denkmalbewertung abgelöster »Ressourcenwert« herausgebildet. Damit einher geht eine langsame Bedeutungsverschiebung vom Denkmalbegriff im engeren Sinne hin zur Vorstellung vom ›Baubestand‹, so dass schließlich statt von Architektur und Denkmalpflege nurmehr von ›Baukultur‹ die Rede sein wird.

<sup>[13]</sup> Sang Lee: Introduction. In: Ders. (Hg.): Aesthetics of Sustainable Architecture. Rotterdam 2011, 7–25, hier 13f.